44e Année - N° 3289. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 5 Novembre 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

CLICHES MALFAISANTS

Le *Temps*, à propos du projet français, écrit textuellement :

« La France, sûre d'elle-même, sûre des moyens de défense qu'elle tient de sa propre volonté et de l'héroïsme de ses fils, ne redoute aucune éventualité qui lui serait imposée par les circonstances... »

Si j'entends bien le sens de cette phrase, elle signifie que la France ne redoute pas la guerre.

J'en demande pardon à notre confrère : mais, dussé-je passer à ses yeux pour un poltron peu Français, je redoute la guerre.

Je la redoute parce que j'ai vu de mes yeux tout ce qu'elle apporte au monde de misère physique et de misère morale.

Je la redoute parce que, en raison même des progrès de la science, elle provoquerait demain des horreurs contre lesquelles aucun « héroïsme » ne pourrait rien, parce qu'elle coucherait dans une même tombe les vaincus et les vainqueurs.

Je la redoute enfin, parce que je la tiens pour un crime, pour le monstrueux défit que la sottise et la méchanceté puissent lancer au monde.

— Mais, me répondra le *Temps*, vous savez bien que ces fières déclarations sont des clauses de style, des clichés.

J'entends bien. Mais ces clichés, s'ils ne trompent personne en certains milieux, ont le grave inconvénient d'alarmer les peuples. Ils donnent à ceux qui les emploient des allures de capitaine Fracasse. Ils ont dans le passé fait beaucoup de mal. Ils pourraient en faire encore.

Je ferais sans doute un piètre diplomate. Mais il me semble que la France se grandirait devant les nations en leur disant tout simplement qu'elle a horreur de la guerre, comme de la pire souffrance et du pire crime, et qu'à cause de cette horreur, qui vit au cœur de ses enfants, elle veut travailler à désarmer le monde.

ALBERT BAYET.

(*La République*)

Lettre de Paris.

BONI

(*Ancien Député des Basses-Alpes*)

Lorsque, venu en Amérique pour y chercher sa femme, le jeune comte de Castellane, bel homme et grand nom, se présenta chez les Gould, sa future belle sœur bredouillait maladroitement son nom, disant tantôt Castellane et tantôt Castillon, lui donnant tantôt du « comte » et tantôt du « marquis »...

— Appelez-moi Boni, tout court, l'interrompit-il pour la mettre à l'aise.

C'est, aussi bien, "Boni" qu'il fut pour toute une époque, dans les salons à la Chambre, dans les ambassades, dans les journaux, pour le peuple lui-même, à tel point qu'un jour, sortant du Palais Bourbon et ne trouvant pas sa voiture, il héla le premier fiacre passant et jeta son adresse au cocher, lequel répondit :

— Ah ! oui : chez Boni.

Boni est mort marquis de Castellane, voici quelques jours. Il avait soixante cinq ans, vivait modestement auprès de sa très vieille mère, - ou plutôt s'éteignait petit à petit, lentement emporté par le mal qui, depuis quelques années, en avait fait avant l'âge une épave dolente et lamentable.

" Les palais, yachts, châteaux, chevaux, automobiles, objets d'art, que j'eus un moment, se sont volatilisés dans ma mémoire " écrit-il dans ses Mémoires ;

Autre, on ne l'évoquerait peut-être pas aujourd'hui.

Car ce qui reste dans le souvenir, ce qui marque dans la chronique, ce qui vaut d'interesser la postérité, c'est justement, dans la vie du marquis Boni de Castellane, qu'elle fut représentative d'une époque, d'une société, qu'elle rappelle un passé récent mais effacé déjà et qu'on retrouve en elle, avec les folies d'un dernier grand seigneur, le reflet de ces dernières années du XIX siècle, de ce temps de 1900 dont on dit présentement trop de mal pour qu'il n'ait pas mérité qu'on en pense un peu de bien.

Boni, le Boni des Basses-Alpes de 1895, c'est bien en effet la noblesse française partant à la conquête de l'Amerique pour redorer son blason - puis jetant au vent ces dollars comme par mépris de leur origine roturière et mercantile ; c'est les derniers feux d'une éblouissante tradition sombrant dans le commerce des antiquités, ce mélange à la fois d'aristocratique mépris et de profitable mésalliance dont le cynique aveu, par M. de Castellane lui-même, causa son irrémédiable ruine lorsque, faisant visiter son splendide palais de l'avenue du Bois, il eut l'impudence de dire en montrant le lit conjugal : « Et, ici, la chapelle expiatoire ! »

Cela, après douze ans de mariage, et d'une vie follement luxueuse, ce ne pouvait être que le divorce - et ce le fut.

Du jour au lendemain les choses changèrent.

L'homme blond, aux yeux bleus, suprêmement élégant, qui changeait tous les marbres de son palais, parce que trop roses, - qui jetait trois cent mille francs dans un feu d'artifice, qui faisait de son yacht une immense corbeille de roses pour recevoir le prince de Galles, - qui recevait les rois plus royalement que n'importe lequel d'entre eux ne l'eut fait, cet homme-là se trouva un soir, devant son palais tout noir, portes fermées, jeté dehors avec ses malles comme un simple valet congédié.

C'est alors qu'il lui fallut refaire sa vie, s'adonner au commerce des antiquités, brocanter de droite et de gauche, acheter au marché aux puces des pincettes pour les revendre dans les salons qui lui restaient ouverts, faire de la publicité à l'exemple de ce prince Sagan qui se tenait partout une jambe sur l'autre pour qu'on vit sur sa semelle l'adresse d'un bottier en vogue.

Boni, alors, ne manqua ni de cran ni d'élégance. Aux prises avec un monde de créanciers rapaces, il sut travailler pour vivre, si c'est là travailler, tout en conservant sa tenue et ses allures de grand seigneur - sauf le jour où, à la sortie d'une église, il échangea des coups de poings avec son propre cousin Talleyrand qui l'avait remplacé comme mari de Mme Gould...

Au procès qui s'en suivit, le substitut tira la morale de l'histoire : "Le grand nivellement s'achève : les lies ne montent plus, l'élite descend".

*

Le curieux c'est que c'est précisément cela que Castellane reprochait au régime dont il fut constamment l'adversaire. A la lumière de sa rixe avec un Talleyrand ceci devient comique sous sa plume : « A mesure que se transformait ma vie familiale, l'état social se disloquait et partant le pouvoir ne s'exerçait plus que de bas en haut : la volonté du nombre remplaçait celle de l'élite ; l'Univers frappé de démence, se retournait sur lui-même ».

Il est vrai que, député de l'arrondissement de Castellane, il avait cru jouer un rôle important pendant les quelques années qu'il siégea à la Chambre. Ses mémoires sont pleins de dissertations diplomatiques et sociales auxquelles font heureusement équilibre de fines remarques et de bon mots sur les gens et les milieux qu'il fréquenta aussi bien après sa débacle qu'au temps de sa splendeur.

Tout un monde y défile et l'on y rencontre aussi bien " Lemaître, faux royaliste, Syveton, faux républicain, et Rechefort, faux bonhomme " que Capus, Léon Daudet, Gaston Pollonais, la comtesse de Montebello, Clémenceau, Madame Poincaré et Waldeck-Rousseau. On y entend Jaurès dire à Ribot : " Vous êtes ce que phocion disait au cyprès : il est haut et triste et ne porte pas de fruit ". On y entend Adrien Hebrard, dire de Madame de Loynes dont il fréquentait le salon : " Nous la trouverons dans un demi-monde meilleur "...

Et c'est, par cet homme disparu, toute une époque qui revit...

JACQUYVE.

Amicale des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants

Une importante réunion des délégués des amicales de mutilés, anciens combattants et victimes de guerre du département des Basses-Alpes a eu lieu dimanche à 10 heures dans la grande salle de la mairie de Digne.

A l'ordre du jour de cette réunion, les organisateurs avaient prévu : la formation d'une Union Départementale comprenant tous les mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre. Toutes les Amicales du département étant représentées, cette première proposition mise aux voix a réuni l'unanimité des suffrages. Les modalités de cette nouvelle formation n'ayant pu être traitées à la séance du matin, une commission d'étude a été désignée pour leur mise au point. Cette Commission s'est réuni immédiatement après déjeuner et a présenté les propositions suivantes :

Les Amicales de Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes, réunies le 30 Octobre 1932, décident sous réserve d'approbation des Conseils d'Administration des Amicales des Fédérations respectives :

1° - De créer une Union Départementale sous le titre de

UNION DEPARTEMENTALE
des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes

2° - Cette union est composée des Amicales de tout le Département des Basses-Alpes.

3° - Le Conseil sera composé de UN seul délégué par Amicale titulaire de la carte verte.

4° - Le délégué votera pour le nombre de membres qu'il représente.

5° - Une reunion du Conseil sera fixée après entente entre MM. Aithaud et Buffet-Delmas. Le délégué de chaque amicale viendra avec pleins pouvoirs.

6° - Ce Conseil désignera une Commission qui sera chargée d'élaborer les statuts.

7° - Il est entendu que l'Union n'adhèrera à aucun groupement National laissant à chaque Amicale et Fedération le droit d'adherer au groupement qu'il lui plaira.

Ont signé : Ch. BOUQUIER,
DE S PORTA,
ROUX Raoul,
BUFFET-DELMAS,
LOMBARD,
ANSELME.

Après un échange de vues très rapide, ces propositions sont adoptées à l'unanimité. L'union départementale est ainsi réalisée.

Profitant de la présence des délégues de toutes les associations bas-alpines, une motion de protestation contre les menaces actuellement envisagées contre les A. C. a été votée et remise immédiatement à M. le Préfet du département.

La délégation, comprenant une centaine de membres, a reçu de M le préfet Proteau, l'accueil le plus cordial et l'assurance formelle que les vœux des anciens combattants bas-alpins seraient transmis au gouvernement.

* * *

L'entente, désir secret de nos cœurs, a été réalisée et devons la mettre en œuvre.

Une belle route s'ouvre devant nous Camarades, ou nous marcherons d'un pas assuré vers les buts que nous nous sommes fixés et qui ne sont pas encore atteints. Les forces jointes verront s'accroitre leur puissance propre, non par additions mais par multiplication car nous ne pouvons manquer d'attirer à nous ceux qui hésitent encore.

Il appartient à chacun de nous d'agir dans sa sphère pour rallier les attarder et les indécis, et reconstituer ponr la défense de nos droits et pour l'œuvre de paix la grande armée de ceux qui ont gagné la guerre.

Pour cette action, votre conseil d'administration fait de nouveau appel à votre précieuse confiance, Il y puisera l'énergie nécéssaire pour continuer dans la période difficile ou nous sommes engagés à travailler de plein cœur et à exiger pour notre génération décimée et meurtrie la place que la Nation doit à ceux qui ont assuré son salut et le maintien de ses libertés.

A l'œuvre, Camarades. Allons-y d'un cœur ardent sans autre désir que le bien commun, sans arrière pensée et sans calcul. Avec discipline aussi, la belle discipline consentie règne dans notre armée à hiérarchie singulière où des généraux acceptent les directives de poilus de 2me classe.

Seule compte l'union.

* * *

L'OFFENSIVE SE DECHAINE

Après avoir prix connaissance des déclarations de M. Aimé Berthod, ministre des pensions, au congrès des A. C. républicains d'Amiens, quelques camarades ont pu croire que le péril

© VILLE DE SISTERON

était écarté et, déjà, certains ont chanté victoire.

Hélas, rien n'est changé, car le gouvernement n'a rien promis. Aucun engagement n'a été pris concernant le respect de nos droits acquis. Le ministre des pensions a tout simplement demandé aux anciens combattants de ne pas s'émouvoir à l'avance des mesures dont on les prétend menacés.

Parbleu, à l'heure actuelle, en effet, le gouvernement n'a encore rien envisagé en ce qui concerne les mesures qu'il soumettra prochainement aux Chambres, dans le but de rétablir l'équilibre budgétaire. Rien n'est arrêté, pas plus en ce qui concerne les A. C. et Victimes de la guerre que d'autres catégories de citoyens également promis au sacrifice.

Mais à l'heure actuelle, de nombreux projets ont été étudiés et préparés par les services des Finances. Ce sont ces projets dont nous vous avons fait part mes chers camarades, et sur lesquels le conseil des ministres aura à se prononcer incessamment.

Il apparait nettement aujourd'hui que les commentaires de certains journaux concernant les projets portant atteinte à nos droits constituaient des « ballons d'essai » et qu'ils ont été rédigés sous l'inspiration des services des Finances, si ce n'est à l'instigation du ministre du Budget. Il s'agissait de tâter notre volonté de résistance.

Les pouvoirs publics doivent être fixes aujourd'hui à ce sujet. Aussi la consigne du silence est-elle désormais observée en haut lieu. On ne laisse plus transpirer des déliberations au cours desquelles est envisagée la répartition des sacrifices à demander aux personnes, c'est-à-dire pour la plus grande part aux anciens combattants et aux Victimes de la guerre.

Peut-être croit-on d'habile tactique de laisser planer l'incertitude sur les textes qui seront finalement présentés. On penserait ainsi user notre sang-froid ou nous faire partir à faux contre des projets qui ne verront pas le jour quoique sérieusement étudies, prêts à être servis en cas de besoin. Si cette manœuvre a été voulue contre nous, elle ne peut que venir renforcer notre attitude intransigeante qu'elle justifierait une fois de plus

Quelques jours nous séparent du moment ou nous serons definitivement éclairés. Gardons le sang-froid, la mesure que nous avons toujours apportée à la defense de nos droits.

Mais soyons prêts. Et si le mot d'ordre pour une action d'ensemble est lancé par les dirigeants de notre mouvement, nous avons la certitude qu'aucun de nous ne s'y derobera.

Dans la situation présente, la solidarité combattante doit être totale.

Le président : COLOMB.

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo bat Serres par 4 buts à 1

Rendant au Sisteron-Vélo *la visite que leur avait fait ce dernier le* S.C. de Serres *est venu opérer sur le terrain de la Maisonnette.*

Un public relativement nombreux se pressait autour du ground.

Le S. C, Serres était renforcé cette fois. Nos "vieilles" connaissances Arnaud et Peuzin y apportait leur talent.

Le Sisteron-Vélo enregistrait la rentrée de Blanc aux demis, et de Bernard aux arrières, rentrées qui furent appréciées.

La victoire du S. V. fut indiscutable de netteté puisque c'est par 4 buts à 1 que retentit le coup de sifflet final.

Pour Sisteron, les buts furent l'apanage de Richaud, Thélène, Bertagniolio et P. Lieutier, beau partage, on le voit résultant de la coordination des efforts de toute l'équipe.

Le trio arrière eût peu à faire, mais il se tira avec brio des rares situations difficiles. Les demis firent une belle partie, Blanc s'y mit en évidence. La quintette avant, eut pû, avec un peu plus de chance augmenter le score, Gino y alla de son but acquis d'un heading opportun, pourtant les quatre immuables avants constituent un danger constant pour la défense adverse.

Pour Serres, l'unique but fut l'œuvre de l'inter sur centre d'Arnaud ; celui-ci ressortit nettement, dans les rares occasion.

Félicitons enfin tous les joueurs pour l'esprit de discipline qui les anime.

L'arbitrage fut des meilleurs et facilita l'allure du match.

M. E.

* * *

Forcalquier à Sisteron

Demain dimanche, nos joueurs recevront la visite du sympathique R.C. de Forcalquier. *Espérons que les nôtres seront nantis d'une nouvelle victoire.*

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni lundi soir sous la présidence de M. Paret Emile, maire. Seize conseillers assistaient à la séance.

Le budget primitif de 1933 a été voté par le Conseil. Le montant des recettes est de 768.429 fr. et celui des dépenses de 758.937 fr. soit un excédent de recettes de 9.492 francs.

Le nombre de centimes additionnels votés par le Conseil est le même que celui du budget 1932. Malgré les très importants travaux exécutés pour l'embellissement de la ville tels que rempierrement et goudronnage des rues, betonnage des ruelles, réfections des caniveaux, etc.. les contribuables n'auront à supporter en 1923 aucun impôt supplémentaire.

Le Conseil a ensuite approuvé l'achat à M. Colomb Raoul d'une parcelle de terrain de 9 mètres de largeur, reliant la route nationale au chemin des Plantiers dont la refection doit être effectuée depuis le point de départ du chemin à construire jusqu'à l'extrémité du dit chemin actuellenent classé dans la voirie vicinale, Des remerciements sont votés à M. Amic, propriétaire aux Plantiers, qui cède gratuitement une parcelle de terrain pour la construction de ce nouveau chemin.

La ferme de la perception des droits d'octroi qui expire le 31 décembre prochain est fixée au dimanche 4 Décembre prochain à 14 heures sur la mise à prix de 36.000 francs.

Le même jour seront donnés les adjudications : 1° de la perception des droits de place et de parcage sur la mise à prix de 3000 fr. ; 2° des droits de pesage sur la mise à prix de 5.000 frs.

M. le Maire met le Conseil au courant des formalités administratives actuellement en cours relativement au projet d'électrification de l'ensemble de la commune. Certains détails restent à régler entre le service de Contrôle des forces hydrauliques, la Société E.E.L. et le génie rural.

La Société E.E.L.M. doit actuellement mettre à jour certains points signalés par le service de contrôle avant l'acceptation du projet par l'autorité administrative.

Des démarches vont être faites auprès des administrations compétentes pour abréger les formalités interminables auxquelles est soumis ce projet.

Avant de se séparer le Conseil a statué sur plusieurs demandes d'allocations militaires, l'assistance aux vieillards et aux femmes en couches

Impôt sur le chiffre d'affaires. Taxe d'abatage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le Jeudi 10 novembre courant aux heures babituelles. Les redevables qui désireraient résilier leur forfait peuvent venir demander des renseignements ce jour là.

Anniversaire de l'Armistice.

Nous rappelons que le Conseil d'Administration de l amicale des Mutilés et A. C. a décidé de fêter dignement le 14e anniversaire de l'Armistice.

A cet effet les membres adhérents à ce groupement se réuniront le vendredi 11 novembre à 14 heures sur la place de l'église pour déposer une gerbe de fleurs au monument élevé à la mémoire des enfants du pays tombés au champ d'honneur.

A 10 h. du matin, salves d'artillerie, de nombreux banquets de poilus auront lieu en suite en divers hôtels de la ville pour fêter le beau jour de l'Armistice qui fut pour eux le retour à la vie.

A 20 heures, au son d'un brillant orchestre, un grand bal aura lieu dans la vaste salle du Casino aménagée pour la circonstance et gracieusement mise à la disposition des anciens combattants par son aimable propriétaire. Le produit des entrées sera totalement réservé au bénéfice de leur caisse.

A cette fête de famille sont conviés tous les fervents de Terpsichore et toute les personnes désirant passer une bonne soirée. Comme les années précédentes les entrées sont fixées à 3 fr. par personne. Le bureau compte sur la présence de nombreux camarades pour affirmer une fois de plus, l'amitié qui nous unit et donner au pays le spectacle de notre cohésion indéfectible.

Fêtes de la Toussaint.

La journée du 1er Novembre, consacrée par les familles à la visite du champ de repos, a été une belle journée automnale, aussi la foule n'a cessé de se presser vers le lieu respecté inondé de soleil.

Les brassées de chrysantèmes aux multiples pétales, les gerbes de fleurs diverses, aux parfums subtils et aux couleurs châtoyantes, sont si nombreuses partout, que malgré le recueillement qui s'impose, des timides exclamations sont perçues parmi les visiteurs.

Le monument aux morts a reçu de nombreuses visites. De pieuses mains y avaient apporté de belles corbeilles de fleurs.

Les grands tombeaux et les allées de notre champ de repos ont reçu la visite de la population recueillie et fidèle à la tradition et au souvenir des disparus.

* * *

Ceux qui héroïquement sont morts pour la Patrie ont eu Mardi le grand témoignage du souvenir perpétuel. A l'appel du Président, les Mutilés et Anciens Combattants s'étaient réunis pour se rendre sur la tombe des héros de la Guerre qui dorment à Sisteron leur dernier sommeil. Une notable partie des membres de cette association à laquelle s'étaient jointes les personnes qui avaient quelque lien de parentée ou simplement celui du pieux souvenir de ces glorieux morts.

Sous un beau soleil qui semblait lui aussi vouloir les honorer M. Colomb, Président de l'association des Mutilés et Anciens Combattants prononça un discours de circonstance et de vérité, disant, malgré le nombre des oublieux et des indifférents, le souvenir ineffaçable de ceux qui ont connu la guerre au front, qui sont aussi des victimes à des degrès différents mais qui n'en sont pas moins les exécuteurs testamentaires de ces héros par qui leur a été légué l'honneur de combattre l'oubli, l'ingratitude et de porter le flambeau de la paix, de cette paix que chacun désire ardente et qu'il nous faut, même au prix d'une dette priviligiée justement reconnue.

Ensuite une minute de recueillement pieux pendant laquelle, vision encore du carnage de la grande tuerie et de la physionomie de ceux qui sont maintenant au fonds des tombes. Puis dislocation émue pour tous.

Nécrologie. — Samedi dernier une très nombreuse affluence conduisait à sa dernière demeure une de nos plus sympathiques figures sisteronnaises, Madame Vve Galici, mère de notre collaborateur et ami Emile Galici, ancien conseiller général des Bas.-Alpes.

Jusqu'au bout, malgré ses 84 ans, Mme Galici avait conservé ce visage souriant, cette affabilité et ses reparties spirituelles qui lui avaient acquis la sympathie et l'estime de tous nos concitoyens. Sisteronnaise dans l'âme, rien de ce qui touchait notre vieille Cité ne la laissait indifférente ; grande admiratrice de notre célèbre Paul Arène, le grand écrivain dont s'énorgueillit Sisteron, elle connaissait par leurs noms tous les personnages que le poéte avait dépeint dans ses œuvres, et les divers quartiers où se déroulent l'action n'avaient point de secret pour elle. Si bien que lorsque l'écrivain Hubert Dhumez vint à Sisteron pour se documenter sur l'œuvre du grand poète Sisteronnais, c'est auprès de Mme Galici qu'il trouva les renseignements précieux et réels sur les meilleurs chefs d'œuvre du poète délicat que fut Arène.

Mme Galici joignait à cela des qualités de cœur qui faisaient qu'on ne pouvait l'approcher sans l'aimer. Sa bonté était proverbiale et les services qu'elle rendit à tous nos compatriotes ne se comptent plus. Aussi, profonde était l'émotion qui étraignait les cœurs de tous ceux qui suivaient les obsèques. C'était une grande âme et un grand cœur : c'était une vraie Sisteronnaise.

Que notre compatriote et ami Emile Galici, ainsi que les familles Galici, Beinet, Sivan et Tourniaire veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Avis aux Contribuables. — Le Contrôleur des contributions directes recevra les contribuables à la mairie, mercredi 9 novembre de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 heures

XXXXXXX XXXXXX

A l'occasion de la foire
GRANDE VENTE
réclame de Vélos
250 FRANCS
chez PAUL ALBERT
Avenue de la Gare, SISTERON
Vélomoteurs : 1.195 frs.
Motos : 1.995 frs.
Machines neuves et garanties
Ateliers de réparations pour cycles, autos et motos.

XXXXXXX XXXXXX

Avis. — M. VIGNET WEBERT, ex-élève de l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Cluses, informe le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de réparations d'Horlogerie, de montres, et réveils.

Son atelier est situé au 2e étage de la maison CONIS, rue Deleuze en face la Droguerie Durbec.

Travail soigné. — Prix modéré

AVIS. — *M. BAROUX, photo Reybaud de Digne, informe son estimée clientèle qu'il reste toujours à sa disposition à toutes les foires, à son atelier, 8, rue Droite, Maison Clergue au 2me étage.*

M. BAROUX n'a rien de particulier avec M. Heyriès.

IMMEUBLE et local libre situé rue Centrale suis acheteur. Faire offre à M. BERNARD, maçon, rue Porte-Sauve, Sisteron.

BONNE COUTURIERE demande travail à la journée et chez elle. Prix de la journée 12 fr. S'adresser à Mme MARIE, café de la Terrasse, au 2e étage.

HEMOSCAO

Reconstituant énergique d'un goût très savoureux, l'**HEMOSCAO** est l'aliment tout indique pour la **suralimentation**.

Etat-Civil

du 28 oct. au 4 novembre

NAISSANCES

Claude-Charlotte-Marie-José Ferrary, rue Droite.

MARIAGES

Emile-Marie Latil, ébéniste à Sisteron et Elise-Marie-Thérèse Borel, Sisteron.

DÉCÉS

Célestine Tourniaire, Vve Galici, 84 ans, place de la mairie.

© VILLE DE SISTERON

Ciné-Scout. — *Demain Dimanche matinée, 4 h ; soirée, 9 h.*

Programme de Gala

Les Trois Mousquetaires

d'après le roman d'Alexandre Dumas.

CASINO - CINÉMA

Samedi 15 Octobre en soirée
Dimanche 16, matinée et soirée

Eclair-Journal
actualités parlantes et sonores
Un Comique et un Documentaire sonores

La semaine prochaine : Mercredi, et Jeudi en soirée, Vendredi, matinée Samedi, soirée et Dimanche, matinée et soirée, un chef-d'œuvre de Marcel PAGNOL : **MARIUS**

GRAND choix de chansons à la librairie LIEUTIER.

L'Almanach VERMOT *est en vente à l'Imprimerie-Librairie, Pascal LIEUTIER.*

Foire. — *Après demain Lundi grande foire à Sisteron.*

Etudes de Me TARTANSON,
avoué à Digne
et de Me ESMIEU, notaire
à Sisteron

VENTE

PAR LICITATION

Immeubles sis à VOLONNE
Adjudication en l'étude de Me ESMIEU, notaire à Sisteron le 26 Novembre 1932.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Digne le vingt-huit Juillet mil-neuf-cent-trente-deux, il sera procédé le SAMEDI VINGT-SIX NOVEMBRE mil-neuf-cent-trente deux à quatorze heures à SISTERON en l'étude et par le ministère de Me ESMIEU, notaire à Sisteron, à cet effet commis.

A la requête de Madame REYMOND Thérèse, veuve de Monsieur Louis GARD, sans profession demeurant à Digne ; Madame REYMOND Claire-Marie-Marguerite épouse de Monsieur Adrian AAGESEN, ingénieur qui l'assiste et l'autorise, ensemble demeurant à Marseille ; Madame SYLVAIN Angélique-Marie demeurant à Marseille, agissant en sa qualité de tutrice légale de son fils mineur REYMOND Albert-Marcel, ayant tous Me TARTANSON pour avoué.

En présence de Monsieur ROBERT Emilien, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de la Société Commerciale et Industrielle de la Côte d'Afrique, domicilié et demeurant à Marseille, 70, Boulevard Notre-Dame, subrogé tuteur du mineur sus-nommé, à ces fonctions nommé par jugement du Tribunal civil de Marseille du 5 octobre 1932.

A la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés sis à Volonne dépendant de la succession de dame RICHAUD Irma Marie veuve de Pierre REYMOND en son vivant demeurant à VOLONNE où elle est décédée le neuf juin mil neuf cent trente.

LOT UNIQUE

1° — PROPRIETE RURALE, quartier de Pierejale ou Saint-Martin, comprenant construction et pré arrosable paraissant cadastrée numéro 924 section B d'une contenance de dix sept ares quatre centiares environ.

2° — MAISON, rue de l'ancienne Mairie, numéro 440 section E.

3° — OLIVETTE avec CABANON, quartier Coste Rousse, numéros : 783, 784 p, 784 p, 785, 786, 792 et 793 section B contenance de un hectare cinquante six ares quatre vingt centiares environ.

4° — VAGUE quartier de la Rouvière numéros 568, 569 et 570 section B contenance de quarante un ares soixante dix centiares environ.

Mise à Prix : Dix Mille francs . **10.000 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me ESMIEU, notaire, rédacteur du cahier des charges.

DIGNE, le 4 Novembre 1932.

J. TARTANSON.

Un sang pur une belle santé

Il est peu de nos contemporains qui ne soient atteints d'une affection chronique ou passagère ; troubles digestifs ou rhumatismaux, paresse du rein, de la vessie ou de l'estomac, maladie de peau faiblesse générale, etc

La cause principale de ces maux réside dans l'impureté du sang. La vie moderne, si artificielle, surcharge notre sang de toxines, dont il débarasse dans l'organisme où elles déterminent ces divers accidents, formes variées d'empoisonnement.

A tous ces maux le plus sûr remède est la dépuration du sang. Pour cela rien ne vaut une cure naturelle, une cure par les plantes dans lesquelles la nature a placé les principes nécessaires au traitement du sang ; une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Inventée par des moines dauphinois qui y ont concentré les plus actifs de ces principes végétaux, la TISANE des CHARTREUX DE DURBON est d'une efficacité absolue. Elle vous fera du sang neuf et vous restituera au moindre malaise, à la moindre défaillance, l'équilibre de la santé.

11 Mai 1732.

Satisfaisante du Traitement des Chartreux de Durbon, je me fais un plaisir et un devoir de vous en remercier. Je souffrais de constipation très opiniâtre avec terribles douleurs, rhumatismes ; j'avais essayé quantité de remèdes inutilement quand je lus sur mon journal votre annonce. Heureux jour celui-là ; voici deux mois que ma constipation a disparu avec mes cruelles douleurs, je ne me suis jamais si bien portée.

Mme R. BASTIDE, 26, rue du Bois des Moines, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

Tisane, le flacon. 14.80
Baume, le pot. . 8.95
Pilules, l'étui . . 8.50
dans les pharmacies.

Renseignements et attestations
LABORATOIRES J. BERTHIER à GRENOBLE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, samedi 5 Nov. hôtel BOYER-MISTRE ;
MANOSQUE, 6 Nov. hôtel Pascal ;
SISTERON, 7 Nov, de 9 h. à 2 h, Modern'hôtel des Acacias.

CHUTES MATRICE et tous organes VARICES, ORTHOPEDIE **GLASER** 44, Bd Sébastopol - PARIS.

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniatre. la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, la toux des bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 5 f. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions

Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE (samedi), BRIANÇON-VILLE

OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

---

500 f. p. mois Hommes, Dames dem. partout même dans villages vente **cafés torrefiés** av. ou sans Primes. Ets St-JAMES, *SALON de PROVENCE.*

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - CUISINE

avec un seul appareil

le fourneau VÉBÉ

BOUTILLON & VEYRON

6, Rue des Bons-Enfants :: GRENOBLE
R. C. Grenoble 10.103 Téléphone 9.60

1933

RENAULT

4363

Nervosité
Robustesse
Economie
Durée
Confort
Silence

Véhicules Industriels
de 500 klg. à 15 tonnes
Baisse Importante

GARAGE BUES - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Avenue de la Gare - SISTERON

-:- *Etablissements* -:-

Françis JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Fora**

Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et tournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

LA 9 CV CITROËN C4IX 20.900F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :
CHARMASSON & Cie A GAP
Agent pour l'arrondissement de Sisteron :
A. AILHAUD *Splendid - Garage*

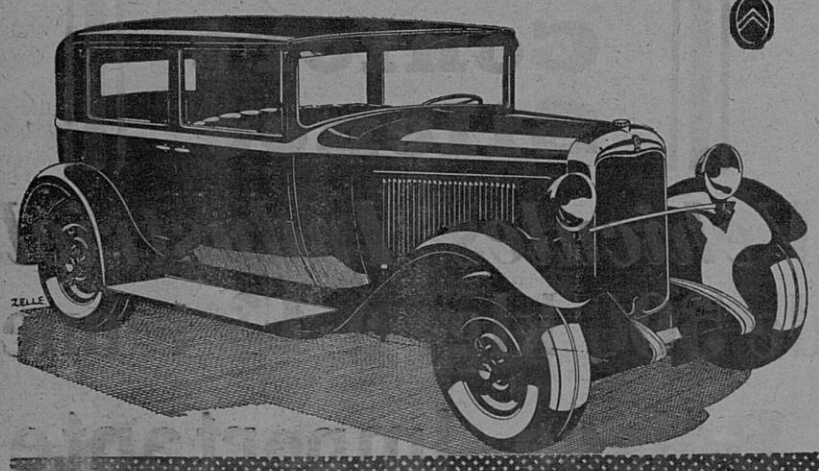

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie **P. LIEUTIER, Sisteron.**

En vente a la Librairie LIEUTIER.

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon } Liquide / Pilules { 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag. Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

SISTERON JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs. cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON